



LES AMIS NATURALISTES DES COTEAUX D'AVRON (ANCA)

Association loi 1901, agréée jeunesse et éducation populaire.

Agréée de protection de la nature pour la Seine-Saint-Denis (article 141-1 du Code de l'Environnement).

Habilitéée à participer au débat public dans le cadre d'instances départementales (article L.141-3 du Code de l'Environnement).

44 avenue des Fauvettes 93360 Neuilly-Plaisance

Tél. 07.82.13.03.50

Email : association.anca@free.fr

Site : <http://www.anca-association.org/>

Assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2016

L'assemblée générale annuelle de l'association s'est tenue à 14h, à la salle paroissiale, 41 avenue des Fauvettes à Neuilly-Plaisance. Le nombre des adhérents présents et représentés a permis d'atteindre le quorum nécessaire pour voter valablement, conformément aux statuts.

Rapport moral de la présidente

C'est toujours un plaisir de se revoir pour notre assemblée générale, moment privilégié de bilans, de projets et de partages. Bienvenue à toutes et à tous !

Cette année a été très chargée, à cause des nombreuses enquêtes publiques autour de la création du Grand Paris, et auxquelles il a fallu répondre. Cette activité particulièrement chronophage mais nécessaire a considérablement réduit le temps que nous aurions pu passer en inventaires et études. Au-delà du plaisir d'observer et de comprendre les petites bêtes, la protection de la nature ne nous laisse aucun répit.

Cette année, les dossiers ont été étudiés et rédigés de manière plus collective, avec toute la richesse d'observations qui en découle, et l'édification de chacun. Merci à vous qui avez participé aux dossiers de P.L.U. (plan local d'urbanisme). Aucune contribution n'est négligeable. Toutes nous ont fait avancer. Le travail avec une autre association, Endema93, s'avère instructif et fructueux.

Le partenariat avec la ville de Neuilly-Plaisance s'est développé et a permis des interventions nécessaires sur les biotopes (APB). Nous remercions M. Le Maire Christian Demuynck pour sa confiance. Nous remercions Sabrina Lépine, du service Environnement de la ville de Neuilly-Plaisance, en charge de la gestion et de l'animation des biotopes, interlocutrice réactive, qui exerce ses fonctions avec honnêteté et sérieux, et avec une belle sensibilité à la nature.

La vie associative s'est développée autour de nouveaux engagements et de nouvelles adhésions et la « mayonnaise » collective est en train de prendre, comme nous avons pu le voir lors des chantiers, sorties et inventaires réalisés cette année. Merci à vous qui avez participé aux chantiers nature et à la reconstruction ou à la réparation des bergeries. Merci à vous qui avez nettoyé le magnifique local prêté par la Ville de Neuilly-Plaisance (que nous remercions encore !) et à vous qui avez commencé à trier l'énorme masse de nos archives...

En 2015, les adhérents se sont formés, pour que l'association soit encore plus efficace. 4 adhérents ont suivi les formations ornithologiques proposées par Natureparif et le CORIF. Plusieurs adhérents ont bénéficié de la formation de terrain sur les amphibiens avec Pierre Rivallin lors de la capture-photographie-recapture des crapauds calamites du Fort de Noisy. Plusieurs adhérents se sont frottés aux documents d'élaboration des plans locaux d'urbanisme.

Le besoin de renforcer le CA se fait sentir. J'ai besoin de cette instance de discussion, d'élaboration et de validation de projets, garante de la démocratie associative. Il me faut des interlocuteurs sur tous les dossiers.

Après plus de 7 années d'engagement sur les finances de l'association, notre trésorier, Nicolas Jaillet a décidé de passer la main. Ce fut un réel plaisir de travailler avec lui. Merci Nicolas pour le travail accompli, pour tes compétences pour ta réactivité sur des dossiers toujours compliqués et urgents, pour ta bonne humeur inaltérable et ton bel esprit associatif !

La communication, qui était le maillon faible l'an dernier, s'est améliorée, avec la création d'un groupe de diffusion pour désengorger la boîte mail de l'association. Merci à François Desmottes qui l'a configuré. Un nouveau site internet a été enfin créé, avec l'achat d'un nouveau nom de domaine. Techniquement, il sera plus facile à faire vivre que le précédent. Merci à notre future service civique, Pamela Amiard, qui s'en est chargée avec talent.

L'agrément nous permettant d'accueillir des jeunes en service civique est en cours de validation.

L'association arrive au bout de ce que peuvent faire les bénévoles en terme de travail et d'engagement. Il nous faut maintenant embaucher un permanent et rechercher les moyens de le faire. Ce sera la priorité de ce début d'année 2016.

Voilà pour l'essentiel de ce que je souhaitais partager dans ce rapport moral.

Présentation du rapport d'activité 2015

Les échanges avec la salle figurent en italique gris.

Les manifestations :

Nous étions présents en septembre aux forums des associations dans plusieurs villes (Neuilly-Plaisance, Noisy-le-Sec, Montfermeil) et aux Portes Ouvertes de la ferme pédagogique de Rosny. Nous y avons présenté et expliqué nos actions.

Les sorties

Plusieurs sorties ont permis de sensibiliser le public au respect de la nature et de la biodiversité.

Nous sommes intervenus à la demande de Sabrina Lépine pour animer les balades-découvertes proposées par la Ville de Neuilly-Plaisance.

- Au Biotopie des Mares (APB), parc des Coteaux d'Avron, sortie nocturne le 30/05/2015, dans le cadre des « 24h pour la biodiversité », voir infra
- Au Biotopie des Alisiers (APB), parc des Coteaux d'Avron, le 20/06/2015, pour un repérage participatif des Alisiers de Fontainebleau
- Au Biotopie des Mares le 5 septembre, pour les insectes

La Fête de la Nature 2015 a eu lieu le 24/05/15 au parc du Croissant vert à Neuilly-sur-Marne, avec une balade-découverte du site (ZNIEFF)

Le 7 juin, avec le club de Kayak de Neuilly-sur-Marne (CKNM), nous avons embarqué pour découvrir **la Marne** sous un autre angle... Observation des oiseaux. Observation de l'état de la Marne et de ses berges, et des usages du public.

Une sortie découverte des champignons a été proposée en forêt d'Armainvilliers (77) le 25 octobre.

La formation.

4 adhérents ont participé aux formations ornithologiques organisées par Natureparif et le CORIF.

Plusieurs adhérents se sont formés au CMR (capture/marquage/relâcher) des amphibiens avec Pierre Rivallin sur le fort de Noisy.

Plusieurs adhérents ont pris connaissance de ce qu'est l'élaboration d'un plan local d'urbanisme et se sont formés pour être en mesure d'y répondre.

L'ANCA a accueilli trois stagiaires cette année. Outre la fin de stage d'Angélique (BTS Gestion et protection de la nature), nous avons accueilli un élève de Terminale du lycée horticole d'Evreux et un élève de Terminale du Lycée Fénelon de Vaujours.

Les inventaires et études

Les inventaires ornithologiques ont concerné plusieurs sites :

- Le Plateau d'Avron, avec 3 sorties, 06/04/15, 17/05/15, 07/06/15
- Le Parc des Coteaux d'Avron avec 4 sorties : 08/02/15, 22/03/15, 19/04/15, 26/04/15
- Parc du Croissant vert, ZNIEFF, avec 2 sorties (12/04/15, 10/05/15)
- Le Sempin, côté Chelles, ZNIEFF, avec 1 sortie (25/05/15)

Ces différentes prospections montrent ou confirment le potentiel ornithologique : le Plateau d'Avron (Plaine de Rosny) et le Sempin avec la présence d'espèces de milieux ouverts (milieux prairiaux ou buissonnants, devenus rares en Ile-de-France) : Hypolaïs polyglotte, Locustelle tachetée, Tarier pâle, Fauvette grisette ... ; le Coteau d'Avron et le bois du Parc du Croissant Vert (< 6 ha) avec une diversité d'espèces forestières (dont Epervier, Lorient, Mésange noire, Roitelet triple bandeau...).

Plusieurs sites ont été prospectés pour **les amphibiens**. L'ANCA détient une autorisation préfectorale de capture/relâcher pour ces espèces protégées, ce qui lui permet d'effectuer des comptages et des études d'amphibiens.

- Biotope des Mares, parc des Coteaux d'Avron, sortie nocturne le 30 mai. Crapaud commun, Tritons palmés et crêtés, Alytes
- Fort de Noisy (APB), à Romainville, sortie nocturne le 27 avril 2015. Le suivi par capture/photographie/relâcher de la population de crapauds calamites commencé en 2014, s'est poursuivi en 2015.
- Jardins privés du parc de Villefix à Noisy-le-Grand, 2 sorties nocturnes (13/05/15 et 5/06/2015). Tritons alpestres
- Plateau d'Avron, Rosny-sous-Bois, site N2000, sortie nocturne le 24/03/2015. Tritons ponctués, crapauds communs, grenouilles vertes.
- Parc du Croissant Vert, Neuilly-sur-Marne, sorties nocturnes des 21/03/2015 et 3/05/2015. Tritons crêtés, ponctués, palmés, crapauds communs, grenouilles vertes

Les prospections chiroptérologiques avec un détecteur d'ultrasons (« batbox ») :

- Plateau d'Avron le 19/04/2015
 - Parc du Croissant Vert (ZNIEFF et bordure du domaine de Maison-Blanche) le 03/05/2015 et le 17/05/2015
 - Parc des Coteaux d'Avron le 0/05/2015
- Sur les 3 sites des chauves-souris (très probablement pipistrelles) ont été détectées et, pour les deux premiers, ont été vues en vol.

Des inventaires entomologiques ont été menés

- Au Sempin, côté Chelles (17/07/15, 22/08/15) où les anciennes carrières de gypse (pourtant déjà comblées) font l'objet d'un projet de stockage de remblais du Grand Paris. Plusieurs espèces

protégées (Grillon italien, Conocéphale gracieux) y ont été vues, et une nouvelle espèce y a été découverte (Zygène des Thérésiens).

- Sur le site de l'ancien hôpital psychiatrique de Maison-Blanche à Neuilly-sur-Marne, touché par un projet de construction de logements. Le 29 août nous avons inventorié les orthoptères et mantidés. La Mante religieuse, espèce protégée en Ile-de-France, est présente.
- Inventaire des papillons de nuit du Biotopie des Mares à Neuilly-Plaisance (30/05/2015)

Botanique

A la demande de la Ville de Neuilly-Plaisance, nous avons entrepris un repérage et une géo localisation des Alisiers de Fontainebleau du parc des Coteaux d'Avron, en juin/juillet 2015. **L'Alisier de Fontainebleau** est une espèce protégée sur le territoire national.

Nous avons également repéré et géolocalisé les Alisiers de Fontainebleau du parc des 33 ha à Neuilly-sur-Marne en octobre 2015.

Champignons.

Au Sempin deux premières visites en 2015 ont permis de trouver plusieurs espèces intéressantes dont une, relativement commune, mais qui est un bon marqueur des pelouses régulièrement tondues mais non amendées.

Les différentes données (Flore, Faune et Fonge) récoltées par l'ANCA sont saisies sur Cettia, sur Faune-Ile-de-France, ou transmises à l'ODBU, selon les observateurs.

La gestion de sites, les chantiers.

Le 12 septembre, nous sommes intervenus pour **un curage** très partiel **de la mare forestière du parc du croissant Vert, à Neuilly-sur-Marne**. En mai, cette mare, couverte de lentilles d'eau, avait fait l'objet d'un écrémage.

Pendant les vacances de la Toussaint, nous sommes intervenus pour curer **les mares du Plateau d'Avron** à Rosny. L'une d'elles était en cours d'atterrissement, envahie par les massettes.

La bergerie du Sempin a été réparée en octobre.

A la Toussaint également, nous sommes intervenus pour **curer plusieurs mares du biotope des Mares à Neuilly-Plaisance** et en débroussailler les alentours.

La gestion des déchets organiques a fait l'objet d'une collaboration intéressante avec l'association **le Paysan Urbain** de Romainville, qui recherche des engrais naturels pour la production de jeunes pousses bio. Lors du chantier en décembre, les coupes ont été broyées et les déchets exportés comme le prévoit le plan de gestion du biotope des Mares, mais, avec en plus, une **valorisation des déchets**.

La bergerie du biotope des Mares a été reconstruite.

Le Sempin a fait l'objet d'une fauche tardive en novembre. Nous sommes ensuite intervenus pour arracher le Sainfoin d'Espagne, plante invasive.

Les dossiers d'aménagement:

Le 22 avril, lors d'une réunion en Mairie de Montfermeil, nous avons pris connaissance du **projet des Hautes Nonettes** préparé par la communauté d'agglomération Marne-et Chantereine. Il s'agit du comblement des carrières de Montfermeil et de l'enfouissement du site du Sempin à Chelles, puis de

l'aménagement d'un parc sur ces remblais. ECT (marchand de remblais) et Biotope, étaient présents. Avant même de commencer son étude, Biotope déclarait qu'il n'y avait rien d'intéressant sur ce site...

Nous avons rencontré les élus et les services de Marne-et-Chanteraine le 30 septembre pour en parler avec eux et demander une convention de gestion pour la parcelle expérimentale « déplaquée » située sur la commune de Chelles. Nous attendons leur réponse.

En décembre, un courrier a été envoyé à la DRIEE sur le projet d'enfouissement du Sempin à Chelles.

Le site de l'ancien hôpital psychiatrique de Maison-Blanche. Les 7/07/15 et 23/09/15 nous avons assisté à une « concertation » sur le projet. Sous prétexte de compléments d'inventaires, un autre cabinet d'étude a été missionné pour revoir à la baisse les espèces protégées du site. Le nombre d'espèces de chiroptères est passé de 5 à 1. La plupart des arbres seront abattus. Les mesures d'ERC (éviter-réduire-compenser) pour les insectes protégés sont éludées.

La Corniche des Forts. Le dernier projet nous a été présenté le 10 avril. Ce projet évolue dans le bon sens. Une partie de nos demandes a été entendue : moins d'arbres détruits, inventaires complétés, mesures compensatoires...

Les trames vertes en Seine-Saint-Denis. Cette thématique, issue du SRCE (Schéma Régional de Cohérence Ecologique) doit être travaillée dans les Plans Locaux d'Urbanisme. L'ANCA se rend sur le terrain pour y réfléchir et fait des propositions.

La Trame verte et bleue d'Est Ensemble: Nous avons été conviés à 2 réunions (28/01/2015 et 26/05/2015) de « concertation ». Le cabinet d'étude en charge du projet a travaillé à... réduire les trames vertes ! Nous n'adhérons pas à ce qui a été dit. Après la réunion du 26 mai nous n'avons plus entendu parler de ce projet, sans qu'aucune finalisation ne nous ait été présentée.

Patrick Decreus déplore le fait que le monde associatif soit peu ou mal représenté lors des réunions, souvent placées à des horaires non accessibles aux actifs bénévoles dans les associations.

Nous avons poursuivi notre réflexion sur **la trame verte de Neuilly-sur-Marne** (15/03/15). Nous avons rencontré ensuite les services du Conseil Départemental 93 pour le projet de *Chemin des Parcs* à Ville-Evrard, sur lequel nous devrions être consultés.

En mai, nous avons travaillé sur **les trames vertes de Rosny-sous-Bois**, en identifiant sur le terrain des continuités écologiques. Nos propositions figurent dans l'enquête publique du plan local d'urbanisme.

Dans le cadre de la révision du PLU de **Gagny**, nous avons procédé à un premier parcours en décembre, pour identifier les continuités entre les 3 zones d'anciennes carrières et faire des propositions.

Les enquêtes publiques, les Plans Locaux d'Urbanisme (P.L.U.).

Nous avons participé à l'enquête publique du **C.D.T. entre Marne et Bois** soumis à l'enquête publique du 4 mai au 19 juin 2015.

Autorisation d'exploitation d'une carrière à ciel ouvert sur le **Bois Gratuel**, à Villevaudé (77). Nous avons participé à l'enquête publique qui s'est tenue du 22 mai au 22 juin, et aussi à la manifestation organisée le 20 juin : grosse mobilisation, route nationale coupée mais aucun résultat...

Nous avons participé à l'enquête publique du C.D.T. (Contrat de Développement Territorial) **Est Seine-Saint-Denis**, du 1^{er} au 30 juin 2015.

L'ANCA n'a pas été consultée pendant la révision du **Plan Local d'Urbanisme de Rosny-sous-Bois**. Sa participation à l'enquête publique a donné lieu à un important travail collectif au sein de l'association. Nos propositions, reçues favorablement par le commissaire-enquêteur, n'ont pas été retenues. L'apport de remblais en zone N2000 est autorisé dans le P.L.U. approuvé. Un recours gracieux de l'ANCA contre le P.L.U. approuvé le 19/11/2015 est en cours.

Le P.L.U. de Livry-Gargan a été réalisé très rapidement. Nous n'avons pas pu assister aux réunions proposées par la ville. Nous avons rencontré les services en juillet et exprimé notre inquiétude quant à l'extension de la zone d'activité des Hochailles sur la trame verte à l'est de la commune. Le P.L.U., approuvé le 17 décembre, tient compte de nos observations. Les PLU de Coubron et de Vaujours, limitrophes, sont à surveiller pour la préservation d'une trame verte suffisamment large.

Le P.L.U. de Gagny a été arrêté le 16 décembre. Il a été réalisé de manière particulièrement brouillonne, sans méthodologie. Alors qu'il devrait être un instrument de planification raisonnée, il se focalise sur un tas de petits projets immobiliers sans tenir compte des enjeux environnementaux (trames vertes). L'ANCA, qui a été consultée sur ce PLU, doit donner son avis sous trois mois.

Nous avons demandé à être consultés sur **les P.L.U.** de Villemomble et Neuilly-Plaisance, en cours. Le P.L.U. de Dugny est sous surveillance pour l'urbanisation du parc Georges Valbon. Le P.L.U. de Noisy-le-Grand, suite au changement de municipalité, repart à zéro.

En décembre, nous avons demandé à être consultés sur une modification du PLU de Neuilly-sur-Marne, qui concerne la création d'une ZAC sur les anciennes réserves de **l'A103 Nord** à Neuilly-sur-Marne.

En décembre, nous avons demandé à être consultés sur la modification N°1 du **P.L.U. de Noisy-le-Sec**.

Les commissions et comités de pilotage

Les commissions préfectorales ne se sont pas réunies cette année. Nous avons monté un dossier pour l'habilitation à participer au débat public dans le cadre d'instances départementales. Cette habilitation, que nous avons obtenue, nous permettra de continuer à siéger en notre nom propre dans les commissions préfectorales.

L'ANCA a siégé au Comité de Pilotage du site Natura2000 de Seine-Saint-Denis le 29 janvier 2015. A la suite de cette réunion, contact a été pris avec les services du CD93 pour une visite technique du parc du Sausset, où des mesures d'amélioration du biotope de la Pie-Grièche écorcheur ont été financées par l'Europe. Nous réfléchissons à l'amélioration du biotope de cet oiseau sur le Plateau d'Avron classé Natura2000.

André Lantz a représenté l'ANCA lors des travaux pour établir la **liste rouge des Rhopalocères** d'Ile-de-France.

Apiculture

Malgré quelques pertes pendant l'hiver 2014/2015, nous avons pu maintenir le nombre de ruches à une petite dizaine grâce à la récupération de plusieurs essaims.

Il y a eu une alerte en début d'année due à la présence de loque américaine dans le département. Notre rucher est sain.

Au mois de juillet, 95 kg de miel ont été récoltés, ce qui est stable par rapport à l'année passée. Des pots sont toujours disponibles en 125g et 500g.

Vigne

Peu de volontaires pour s'en occuper cette année.

Moutons

Merci à la petite équipe qui les surveille de près.

La bergerie a été incendiée en février, reconstruite en novembre.

Les 11 moutons sont en bonne forme, grâce notamment à l'information du public. Il y a eu un article dans le journal municipal. La tonte et la visite vétérinaire ont eu lieu au printemps.

Nous sommes en réflexion pour mettre 4 moutons au Sempin. Les moutons sont un outil de gestion des espaces naturels, qu'il faut utiliser au mieux.

Didier J-L demande que l'éco pâturage soit alterné pour reposer les milieux. Il faudrait les enlever pendant une période, au Biotope des Mares comme au Sempin. Sylvie vdB reconnaît l'intérêt de les mettre alors sur une troisième parcelle sans enjeux botaniques. Cette organisation, avec un calendrier précis, n'est possible qu'avec l'embauche d'un permanent, qui gèrerait le calendrier et assurerait le transport des moutons.

Véronique D. pose la question de la rentabilité des moutons. Le transport d'une parcelle à l'autre imposerait aussi l'achat d'une vraie bétailière.

Valérie M. propose de s'adresser aux mairies et aux entreprises pour trouver des parcelles sans enjeux botaniques.

Sylvie vdB précise que le troupeau pourrait se louer pour amortir une partie des frais...

La surveillance du troupeau est évoquée. Christian Boutillier compte sur les gardiens du parc, qui pourrait aussi informer le public sur la nourriture à ne pas donner aux moutons... Mais il n'y a plus qu'un seul gardien dans le parc des Coteaux d'Avron.

L'approbation du rapport moral et du rapport d'activités sont votés à l'unanimité, 31 voix.

Présentation du rapport financier 2015

Le trésorier, Nicolas Jaillet, présente les comptes de l'association.

Cette année, le bilan est excédentaire, ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années.

A cela plusieurs explications. Une partie des frais ont été repensés et réduits (assurances, télécommunications).

Des partenariats assortis d'une subvention ont été relancés.

Les frais d'avocat, anticipés pour 2015, n'ont finalement pas été utilisés pour cette année.

1000 euros ont été obtenus lors du jugement de notre recours contre le P.L.U. de Montreuil.

La valorisation du bénévolat associatif apparaît pour la première fois dans ce bilan. Elle est justifiée par le volume horaire très important consacré par les bénévoles dans toutes les actions de l'association.

Le coût de la gestion du Sempin a été supérieur à celui de la subvention donnée par la ville de Montfermeil.

Mais cette année, la ville de Montfermeil a mis des bennes à notre disposition pour l'évacuation des déchets de fauche, ce qui est bien apprécié.

Le coût des moutons est plus élevé cette année à cause de la reconstruction de la bergerie, effectuée à nos frais, avec un excellent rapport qualité/prix.

Dans le matériel d'étude et d'observation acheté cette année, il y a un détecteur d'ultrasons (« batbox »), pour repérer la présence des chiroptères.

L'approbation du rapport financier 2015 est soumise au vote des adhérents et approuvé à l'unanimité, 31 voix.

ANCA

association loi 1901

Exercice 2015

Comptes approuvés

lors de l'Assemblée générale du 30/01/2016

Fonctionnement général

solde 6 844,88

Frais généraux		28 623,12	Ressources propres		35 468,00
Assurances association	335,71		Cotisations adhésions	1 145,00	
Assurance camion	490,96		produits financiers	28,00	évaluation
frais de tenue de compte	56,20		subvention Neuilly		
Fournitures papeterie	75,44		Plaisance	3 600,00	
Affranchissements	294,49		subvention Montfermeil	1 500,00	
Télécommunication	34,07		subvention DRIEE		
Communication Anca nouvelles	1 099,14		Participation débat public	3 000,00	
location salle paroissiale	50,00		dons	195,00	
Adhésion autres associations	385,00		Indemnité appel contentieux Montreuil	1 000,00	
Edition dossiers	82,00				
Site internet	466,46		Valorisation du bénévolat associatif	25 000,00	
Matériel d'étude et d'observation	253,65				
Bénévolat associatif	25 000,00				

Activités sur sites

solde -3 239,43

6.6 Dépenses		4 932,43	7.6 Recettes		1 693,00
Rucher	404,59		Vente de miel	499,00	
Vignoble	115,77		Assurance dédommagement sinistre bergerie	839,00	
Moutons	2 014,91		vente parutions	355,00	
Gestion des espaces naturels	1 700,00				
Transport et déplacement (carburant)	240,33				
Entretien camion	130,89				
achat matériel chantier	325,94				
amortissement matériel	0,00				
total dépenses		33 555,55	total recettes		37 161,00
excédent exercice		3 605,45			

Le trésorier, Nicolas Jaillet

La présidente, Sylvie van den Brink

Vie de l'association

L'agrément qui nous permettra de recruter des jeunes en services civiques est en cours de validation. Nous avons une première candidate, Pamela.

Nous avons le projet d'embaucher un premier permanent. La charge de travail est trop importante pour être assumée seulement par le bénévolat.

J'ai le projet de demander un mi-temps à mon employeur, l'Education Nationale, sous réserve que l'association puisse financer le second mi-temps. Ce dispositif prévu pour 1 année scolaire seulement me libérerait du temps pour monter les financements permettant l'embauche de plusieurs permanents. Si ce dispositif s'avère réalisable, ce qui est loin d'être sûr, je devrais céder la présidence à quelqu'un d'autre.

Nous allons relancer les partenariats avec les écoles élémentaires (qui figurent dans les tâches proposées aux services civiques), puis avec l'Education Nationale, pour pouvoir intervenir de manière régulière en milieu scolaire.

Nous allons solliciter les écoles de formation aux métiers de la nature pour établir des partenariats pour avoir des étudiants sur des stages pratiques, des chantiers nature.

Nous sommes en attente des rapports de stages des deux stagiaires de 2015. Au-delà d'un simple stage de terrain, je souhaite institutionnaliser une pratique pour que l'ANCA participe activement à la qualification de ces jeunes avec un vrai tutorat sur ces stages. Un courrier de proposition de partenariat sera envoyé à leurs organismes de formation.

Nous venons de recevoir deux demandes individuelles pour des stages de 2 mois, deux étudiantes à l'université niveau Master. Nous allons les recevoir ces jours-ci pour mieux cerner leurs attentes et nos capacités d'encadrement.

Nous prévoyons une **révision des statuts**, avec l'aide d'un juriste, pour mieux « coller » avec nos préoccupations du moment, et mieux prendre en compte les évolutions administratives.

Le montant des cotisations pour 2016 est inchangé :

Jeune : 10 euros

adulte (+de 18 ans) : 20 euros

couple/famille : 30 euros

Une discussion a lieu sur le tarif des adhésions « personnes morales », qui concerne de fait deux associations. Jusqu'à présent, elles étaient au même tarif qu'un adhérent adulte (20 euros).

Il est décidé de prendre en compte le nombre d'adhérents de ces associations et d'appliquer le même principe qu'Environnement93.

Le tarif personne morale/association est donc fixé à 40 euros + 10 centimes par adhérent.

Les sorties

Journée mondiale des zones humides le 14 février sur la Plaine de Rosny

La Fête de la Nature, le 22 mai, est prévue au parc des Guillaumes à Noisy-le-Sec

28/29 mai : Sortie avec nuitée en Baie de Somme. Kayak et ornithologie. Observation des phoques et des oiseaux.

Les « 24h pour la biodiversité », événement piloté par le Conseil Départemental, devraient se dérouler le 26 juin. La thématique qui a été choisie par le Conseil Départemental, « les Jeux Olympiques », a provoqué une réaction négative d'André, de Patrick et de Pamela, qui étaient présents au Copil. Les autres personnes présentes n'ayant pas réagi, cette thématique a été validée.

D'ensuit un débat. Il est décidé que l'ANCA ne suivra pas cette thématique mais proposera un inventaire participatif à Ville-Evrard, sur la zone de la Porcherie et de la Pointe de Gournay. En juin, fleurs et insectes y seront nombreux.

Le power point présente un calendrier avec un printemps très chargé. En février, il y a quasiment une réunion par jour...

*S'ensuit alors un débat sur le **mandat** donné par l'ANCA à ceux qui la représentent dans les nombreuses réunions organisées par les structures partenaires. Il est nécessaire de toujours bien prendre le temps d'expliquer les enjeux défendus par l'association à ceux des adhérents qui souhaitent ou peuvent représenter l'association dans les réunions, comités de pilotage, commissions.*

Les inventaires et études:

Les protocoles amphibiens ont été préparés et seront mis en place sur plusieurs sites au printemps 2016.

Des protocoles de suivi des populations d'amphibiens seront institutionnalisés sur plusieurs sites (plaine de Rosny, Biotope des mares) et poursuivis sur d'autres (Fort de Noisy). Cette activité nocturne va nous occuper tous les WE du printemps. Il faudra envisager l'intervention simultanée de plusieurs équipes sur des sites différents. Aude et Pamela pilotent ce dispositif.

Reste à caler le parc des 33 ha à Neuilly-sur-Marne.

Il faut aussi géolocaliser et prospector 3 mares à Gagny pour qu'elles figurent dans le SAGE et qu'elles soient prises en compte dans le P.L.U.

Une convention vient d'être signée avec l'Etablissement Public de Santé de Ville-Evrard pour le suivi de la faune et de la flore de ce site très intéressant. Un calendrier est en cours de finalisation.

Julien Tranchard (Azimut 230) coordonnera en 2016 les inventaires chiroptérologiques en Seine-Saint-Denis. Nous avons demandé en décembre un partenariat avec Azimut230 et proposé une recherche de financement pour une étude des chauves-souris de Ville-Evrard. Pas de réponse pour l'instant.

Didier Julien-Laferrière demande des précisions sur l'état d'avancement de l'étude des crapauds du fort de Noisy.

Réponse : Pierre Rivallin n'a pas fait le troisième volet de l'étude, la recapture. Il a été décidé lors du CA du 13 janvier que nous le paierons, en échange de ses tableaux de mesures, et que nous finaliserons nous-mêmes l'étude par une recapture suivie de la rédaction d'un mémoire. Le Conseil Régional d'Ile-de-France et la DRIEE financent cette étude et nous verseront la subvention à action échue.

Les jardins privés du Bd Salengro à Noisy servent de sites d'hivernage pour les adultes et accueillent les immatures. Les contacts avec les riverains ont permis des observations intéressantes qu'il faut compléter pour mieux comprendre le biotope du crapaud calamite.

Didier J-L remarque qu'il y a peu de botanique. Il faut en proposer et former ceux qui le souhaitent.

Les chantiers

Nous poursuivrons l'éradication du Sainfoin d'Espagne au Sempin.

Les vacances de la Toussaint constituent le meilleur moment pour **des interventions sur les mares**. La priorité sera en 2016 le **chantier d'éradication de la Jussie** sur le Fort de Noisy. Nous devons monter le dossier, prévoir un budget pour intervenir au bull, et trouver une solution de destruction des déchets autre que celle qui nous a été proposée (enfouissement des déchets en Seine-et-Marne !).

Il faudrait prévoir aussi une intervention au biotope des Mares, sous réserve de l'accord du Maire : démolition du ponton ? Refaire la mare sur bêche du verger, en anticipant le financement ?

En Automne, il faudrait aussi débroussailler le talus des Chanoux du biotope des Alisiers. Il y avait jadis, sur ce talus, plus de 400 Orchis bouc. Elles sont aujourd'hui recouvertes par les troènes et les ronces.

Il faudra faire le nécessaire pour que la **zone humide** de la Plaine de Rosny soit identifiée au plan juridique comme une zone humide. Il faut prévoir un budget, des carottages pour préciser le périmètre de la zone avec un géomètre. A faire peut-être à l'automne 2016.

Le matériel de l'ANCA est en mauvais état. Il n'est ni entretenu ni nettoyé. Les deux broyeuses fonctionnent mal et sont dangereuses.

Il est décidé de donner la broyeuse jaune à un professionnel qui la révisera avec des garanties de sécurité.

Trop de personnes ont accès au matériel et l'empruntent. Il semble que des ententes tacites aient pérennisé cette pratique.

Il est décidé que la partie du hangar réservée à l'ANCA serait fermée à clé.

Pour la bergerie du biotope des Mares, Philippe Cichon propose de poser une tôle, à titre préventif, pour freiner la propagation d'un éventuel incendie.

Les dossiers

De nombreux plans locaux d'urbanisme seront travaillés en 2016.

La révision du P.L.U. de Neuilly-sur-Marne a été prescrite lors du conseil municipal du 17 décembre 2015. Il y a de nombreux enjeux environnementaux : aménagement des emprises de l'ex A103, urbanisation de Ville-Evrard...

Nous allons demander le dossier de projet sur Ville-Evrard.

Recours gracieux contre le PLU de Rosny-sous-Bois. Notre objectif est de préserver la plaine de Rosny en faisant modifier le projet de parc.

Les projets 2016 et le budget prévisionnel 2016 sont soumis au vote des adhérents et approuvés par 30 voix sur 31, et 1 abstention.

L'autorisation pour tous recours en justice est soumise au vote des adhérents et approuvée par 29 voix, 1 abstention et un non.

L'autorisation d'embaucher est soumise au vote des adhérents et approuvée par 25 oui, 5 abstentions et un non.

Fonctionnement général

solde 8 891,00

Frais généraux		28 439,00	Ressources propres		37 330,00
Assurances association	340,00		Cotisations adhésion	1 100,00	
Assurance camion	490,00		produits financiers	30,00	
frais de tenue de compte	60,00		subvention Neuilly Plaisance	4 000,00	
Fournitures papeterie	75,00		subvention Montfermeil	1 500,00	
Affranchissements	300,00		subvention DRIEE Participation débat public	3 000,00	
Télécommunication	24,00		Subvention départementale 93	2 500,00	
Communication Anca nouvelles	1 000,00		dons	200,00	
location salle paroissiale	50,00				
Adhésion autres associations	350,00				
Edition dossiers	250,00				
Site internet	300,00		Valorisation du bénévolat associatif	25 000,00	
Matériel d'étude et d'observation	200,00				
Bénévolat associatif	25 000,00				

Activités sur sites

solde -6 200,00

6.6 Dépenses		6 900,00	7.6 Recettes		700,00
Rucher	900,00		Vente de miel	500,00	
Vignoble	500,00				
Moutons	1 200,00				
Entretien espaces verts	3 000,00		vente parutions	200,00	
Transport et déplacement (carburant)	300,00				
Entretien camion	500,00				
achat matériel chantier	500,00				
total dépenses		35 339,00	total recettes		38 030,00
excédent exercice		2 691,00			

Renouvellement du Conseil d'Administration.

Conformément aux statuts, le conseil d'administration est renouvelé partiellement tous les ans.

Deux personnes démissionnent du CA : Didier Julien-Laferrière et Nicolas Jaillet

Une nouvelle personne se présente : Vincent Blazquez-Pachon.

Les trois sortants statutaires sont Sylvie van den Brink, Valérie Monnet et Hervé Monnet. Ils sont candidats au renouvellement de leur mandat.

Le renouvellement des mandats et l'arrivée d'un nouveau membre au sein du conseil d'administration sont soumis au vote des adhérents et approuvés à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration 2016 se compose donc de 8 membres : Sylvie van den Brink, Erika Blasquez-Pachon, Hervé Monnet, Valérie Monnet, Yvette Cichon, Véronique Dartigues, Annie Pitolet, Vincent Blazquez-Pachon

Leurs fonctions et rôles seront définis lors du Conseil d'Administration d'installation dont la date est fixée au mardi 2 février.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine vers 17h. Elle est suivie d'un verre de l'amitié.